dans les terres vers le nord-est. Enfin, l'Allemagne et la France se partagent tout le reste.

C'est bien aimable au *Jijishimpo* de ne nous pas avoir oublié.

FOU OU ASSASSIN?

Paris, 2 janvier. — M. Cochefert, chef de la sûreté, se trouvait hier matin dans son bureau, lorsqu'un de ses employés vint lui présenter la carte de visite suivante :

« Jean-Henri SCHICKLEY
» Etudiant en lettres.
(*Urgent*).

Le commissaire fit aussitôt introduire l'étudiant. Celui-ci, âgé de vingt-deux ans, presque imberbe, fort élégant, fit la déclaration suivante :

« Je viens vous supplier de vouloir bien m'arrêter. Il y a deux ans, j'habitais chez mon père, pharmacien dans une ville du département de Meurthe-et-Moselle.

» La chambre de ma sœur, voisine de la mienne, n'était séparée que par une toute petite cloison. Un jour, j'éprouvais une grande émotion. Je ne voyais plus que des cadavres, et jusque dans mes rêves, j'en étais arrivé à vouloir tuer ma sœur. Cette pensée m'envahissait. Je n'étais plus mon maître. Comme j'avais étudié la chimie, j'écrivis à Paris et je me fis envoyer sous un nom d'emprunt et à une fausse adresse, 5 kilogrammes d'acide oxalique et 10 kilogrammes d'acide sulfurique.

» Je les fis chauffer dans une cornue; puis, un soir, alors que ma sœur dormait, je pratiquais avec une vrille un trou dans la cloison.

» A l'aide d'un tube, je fis passer tout le gaz nouveau formé par le mélange, c'est-à-dire de l'oxyde de carbone, dans la chambre de ma sœur.

» Je la vis se débattre, puis mourir.

» Je me levais alors, entrai dans sa chambre et ouvris la fenêtre pour que le gaz puisse s'en aller.

» Le lendemain on trouva ma sœur morte.

» Deux médecins furent appelés. L'un d'eux fit quelques observations qui m'inquiétèrent.

» — Ça sent drôlement ici, dit-il. Puis comme je lui fis observer que le laboratoire de mon père était au rez-de-chaussée, il n'insista pas.

» Le deuxième médecin fut plus expéditif. Il donna aussitôt le permis d'inhumer.

» Ma sœur fut enterrée et l'on attribua sa mort à une crise nerveuse.

» Mes parents ne se doutèrent jamais de rien.

» On m'envoya à Paris pour préparer ma licence ès-lettres. Eh bien, depuis deux mois, je suis poursuivi par de nouvelles pensées criminelles. Je fais ce que je peux pour les chasser, mais elles m'obsèdent, elles s'emparent de moi. Je sais que je vais commettre malgré moi un nouveau crime, et je viens vous supplier de m'arrêter. Je ne veux pas tuer une seconde fois. Je sais que je suis fou. Faites-moi examiner par des médecins aliénistes ou donnez-moi des juges. »

Le chef de la Sûreté fit conduire le jeune homme à l'infirmerie du Dépôt.

Il est convaincu qu'il a affaire à un fou. Mais il croit que celui-ci a commis le crime dont il s'accuse.

Le procureur général de Nancy a été informé et une enquête va être faite.

LE CLIMAT DE MADAGASCAR

Un médecin de la marine, M. Villette, qui a été attaché à la résidence générale de Tananarive, vient de publier une étude des fièvres du plateau central de Madagascar.

Cette publication a été étudiée à son tour par M. Le Roy de Mericourt, médecin de la marine, qui en a fait l'objet d'un rapport très intéressant et tout à fait d'actualité lu à l'Académie de médecine.

Le plateau de Tananarive, à 160 kilomètres de la côte orientale, à 360 kilomètres de la côte occidentale, est en moyenne à 1,340 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les températures maxima varient entre 21° et 26 centigrades ; les minima entre 9° et 19°.

Le climat de Madagascar est très différent suivant qu'on l'observe sur la côte ou à l'intérieur de l'île. Le littoral, presque partout, sauf dans l'extrême-sud, offre une zône torride; les pluies, de fin novembre jusqu'en avril, sont presque continuelles et rendent la chaleur insupportable. En somme, cette contrée est une des plus malsaines du monde.

Au contraire la province d'Emyrne jouit d'un climat tempéré. La température maxima ne dépasse pas 30° dans la saison chaude, avec du minima de 5° à 6° dans la saison du froid. Après la saison des pluies, du mois de mai au mois d'octobre, la température se maintient aux environs de 15° On peut même rencontrer de la gelée blanche en voyageant dans les montagnes.

Le 15 juin 1892 (à ce que raconte le capitaine Pasfield), MM. Struck et Clark, frappés de l'aspect particulier des rizières, descendirent pour les examiner et les trouvèrent couvertes d'une couche de glace. Dans la même matinée, ces deux voyageurs rencontrèrent des indigènes transportant des glaçons qui avaient près d'un pouce d'épaisseur.

Sur le plateau de l'Emyrne, les pluies, au lieu d'être continuelles comme sur la côte, sont régulières et d'accord avec la succession des saisons ; il tombe une couche d'eau de 1 mètre 50 par année moyenne. D'avril au 15 décembre, le temps est sec et il règne généralement une brise assez forte.

Ce terrain est granitique, basaltique et ferrugineux; une eau potable très bonne est fournie en abondance par quelques sources qui jaillissent sur la colline même.

***

Ce plateau pourrait devenir, grâce aux bienfaits de la civilisation, un véritable sanatorium.

Actuellement, il est froncé de rizières et de marécages aussi malsains à Madagascar que dans les autres pays.

Les rizières, qui ne sont pas cultivées avec autant de soin qu'en Cochinchine ou au Tonkin, produisent des miasmes dangereux. Lorsque la culture se fera plus soigneusement ou mieux, lorsqu'il y aura suffisamment de bras pour cultiver avec soin le plateau, il deviendra beaucoup plus sain ; mais, jusqu'à ce moment, on pourra y observer des fièvres.

Les causes et les époques des fièvres sont nettement connues. On les contracte sur le littoral, ou en traversant la zone dangereuse, ou dans certaines localités malsaines des environs de Tananarive.

Naturellement, au commencement de la saison des pluies, qui est aussi le commencement de la saison chaude, on constate un réveil plus ou moins sérieux de l'intoxication subie en traversant la zone dangereuse.

M. Villette a fait le relevé des cas de fièvre survenus, du mois de novembre 1893 au mois de mai 1894, parmi les soldats composant l'escorte de la résidence générale à Tananarive :

Sur un effectif moyen de 81 hommes, il y eut pendant six mois plus d'un tiers de l'effectif malade et deux décès.

Cette proportion est assurément énorme; mais chez ces hommes la fièvre s'est montrée du cinquième au septième jour après leur arrivée sur le plateau. Ils avaient donc pris le germe du paludisme pendant la traversée du littoral au plateau. Cependant le docteur reconnaît que l'Européen s'acclimate assez facilement en Emyrne. La preuve en est que les membres de la mission catholique et ceux de la colonie anglaise, dont l'hygiène diffère de celle des soldats et qui sont dans le pays depuis quinze à vingt ans, se portent bien, à part un certain degré d'anémie, qui ne les empêche pas d'atteindre un âge assez avancé.

On devra donc, pour l'expédition, organiser des moyens de transports rapides de façon à ne faire *que traverser les parages dangereux*, sans s'y arrêter. Les effets du paludisme se manifesteront après l'incubation ordinaire, mais les malades une fois sur le plateau auront le temps de se rétablir. Il sera nécessaire, avant tout, de faire construire des routes et d'établir un chemin de fer Decauville par des troupes africaines, par celles qui sont déjà aguerries et acclimatées par leur séjour dans nos colonies.

Ce travail fait, il sera facile de transporter sans danger les troupes de l'expédition, à la condition d'éviter le séjour sur le littoral. Nous avons devant nous près de cinq mois pour préparer ces transports. C'est plus qu'il n'en faut, si ce temps est bien employé.

L'EXPOSITION DU TRAVAIL

On sait déjà qu'une exposition du travail doit succéder au Salon des Champs-Elysées. M. Léon Ducret, qui en sera le directeur, en a déjà fait l'exposé rapide.

Selon lui, l'ère des expositions organisées d'après le système en usage depuis 1855, semble définitivement close. Le développement considérable de nos grandes manifestations industrielles a mis en relief les défauts de cette méthode. Le public se refuse maintenant à parcourir de longues et monotones galeries, uniquement formées de vitrines contenant les mêmes produits; par suite, les exposants sont privés de la publicité sur laquelle ils sont en droit de compter en échange des dépenses qu'ils s'imposent.

L'éminent commissaire général de l'Exposition de 1900, M. Alfred Picard, a résolu de modifier cet état de choses et, en décidant que le matériel de production fonctionnerait à côté des objets manufacturés, il a accompli la plus heureuse des réformes.

Ainsi il permettra aux visiteurs de suivre les multiples transformations subies par une matière première avant de devenir un produit de consommation; il donnera au public la possibilité de satisfaire son désir de « connaître » et l'amènera dans des galeries jusqu'ici désertes. S'il en fallait une preuve, on la trouverait non seulement dans l'empressement de la foule vers les trop rares parties des précédentes expositions où l'on « travaillait », mais encore sur nos boulevards où elle passe indifférente devant les plus belles vitrines, pour s'arrêter à la façade des boutiques dans lesquelles on imprime des cartes de visite, fabrique des gants, des pipes, etc., toutes choses cependant bien connues.

La réalisation de ce programme attrayant rencontrera certainement des difficultés. Comme pour l'application de toute idée nouvelle, des expériences préalables seront nécessaires et il conviendra, avant l'exécution, de procéder à des essais pratiques permettant d'apprécier les concours indispensables.

C'est ce que se propose de faire l'Exposition du travail.

Il ne peut être question, — est-il besoin de le dire ? — dans une exposition au palais de l'Industrie, laquelle ne saurait réunir tous les éléments désirables, d'organiser une étude complète pour tous les métiers, mais même en se bornant à quelques-uns d'entre eux, l'essai peut fournir de précieuses indications. Notamment, on démontrera, une fois de plus, que le surcroît de dépenses occasionnées par le « travail » dans une exposition est largement compensé par la publicité qui en résulte : puis on permettra aux exposants qui suivront cet ordre d'idées d'acquérir une expérience les désignant naturellement à l'attention des organisateurs de la prochaine Exposition universelle.

A côté de cette partie essentielle de son programme, l'Exposition du travail continuera l'œuvre d'éducation professionnelle entreprise en 1885 et 1891 : on y organisera des cours sur place, devant le métier ou la machine en mouvement; des promenades d'élèves, sous la conduite de leurs professeurs, seront autorisées; enfin, on maintiendra les concours de main-d'œuvre entre ouvriers de même profession, dont les résultats ont été si fort appréciés.

En résumé, ainsi que l'a si bien dit M. le Ministre du commerce, lorsque le but de l'Exposition du travail lui fut expliqué : « Ce sera la préface de 1900 ! »

Telle est en effet son ambition.

Pour la justifier, forte du haut patronage accordé par MM. les ministres du commerce, de l'instruction publique et des travaux publics ; convaincue que les efforts tentés pour l'application du programme de notre grande manifestation de la fin du siècle seront suivis avec une bienveillante attention ; pour répondre de son mieux aux encouragements qui lui sont venus des plus hautes personnalités du Parlement, du commerce et de l'industrie ; enfin, en vue de donner toute satisfaction aux exposants qui veulent bien lui continuer leur confiance, la direction est résolue à ne rien négliger pour assurer à l'Exposition du travail de 1895 un succès au moins égal à ceux des deux précédentes.

NOUVELLES DU JOUR

Le Pape et la France. — Notre ambassadeur au Vatican. — Les directions sociales du Saint Siège.

Paris, 2 janvier. — Le *Monde* publie la dépêche suivante de son correspondant particulier de Rome :

« Rome, 2 janvier. — Notre ambassadeur, M. de Behaine, a demandé son congé ordinaire. Il partira incessamment pour Paris. Il a été pleinement satisfait de l'audience du Saint-Père, soit au point de vue français, soit au point de vue général.

» Le P. Doyotte, de Mouveaux, et M. Heyndrickx, industriel de Roubaix, viennent de quitter Rome, où ils ont passé quelques jours.

» Le Saint-Siège reste inflexible dans ses directions sociales. On le verra prochainement, par un des passages les plus importants de l'Encyclique au peuple américain. »

La situation à Madagascar

Paris, 2 janvier. — Une dépêche de Port-Louis (source anglaise) porte que la tranquillité règne à Tananarive, mais le commerce est suspendu.

Les commerçants ne s'aventurent pas vers la côte, à cause des bruits de guerre.

La dépêche confirme que les propriétés des Français dans l'Imérina sont occupées par les Hovas.

Candidatures

Paris, 2 janvier. — Le *Figaro* de demain déclare absolument inexact que M. Waldeck-Rousseau pense à donner sa démission, pour recueillir la succession de M. Audiffred.

En revanche, la candidature de M. Robin, l'ineffable éducateur de Cempuis, est certaine pour le Rhône, au siège laissé vacant par la mort de M. Burdeau.

Un prochain voyage de la reine d'Angleterre en France et en Italie

Paris, 2 janvier. — On écrit de Berlin à la *Libre Parole* : «Au printemps prochain, la reine d'Angleterre fera un voyage en Italie et se rendra comme d'habitude à Florence, où les souverains italiens lui présenteront leurs hommages.

»Une circonstance toute particulière de ce voyage, c'est que la reine d'Angleterre s'arrêtera à Nice, où elle recevra la visite du Président de la République française.

»Tous les arrangements sont déjà pris au sujet de cette entrevue qui serait, affirme-t-on, non moins désirée au quai d'Orsay que dans l'entourage de la reine. »

Le cas de M. Mirman

Paris, 2 janvier. — Le *Courrier du Soir* fait entendre que, pour éviter le retour d'incidents comme ceux qui *se sont produits à la fin de la dernière session*, le ministre de la guerre ayant suffisamment affirmé son autorité vis-à-vis de M. Mirman, songerait à faire réformer ce dernier.

On peut se demander à quelle instigation obéit le *Courrier*, en publiant ces lignes.

Une arrestation sensationnelle

Paris, 2 janvier. — L'arrestation du F∴ Th.-Fr. Courché, vénérable de la Loge de Nouméa, accusé de détournements, s'élevant à environ 140.000 francs, a causé beaucoup d'émotion à Nouméa. M. Courché était conseiller municipal et aspirant au conseil général, auquel il serait très probablement arrivé, grâce à ses attaches maçonniques.

La guerre aux espions. — Quinze expulsions

Paris, 2 janvier. — Pour bien commencer l'année, le ministre de l'intérieur a signé quinze arrêtés différents d'expulsion contre des individus de nationalité étrangère, signalés comme se livrant à des recherches un peu trop spéciales.

Ces ignobles espions en bas étage vont être chasses du territoire français. Les uns seront conduits à la frontière belge, suivant leur désir, d'autres en Italie, et huit, c'est-à-dire le plus grand nombre, jusqu'à la frontière allemande.

Une explosion près de Périgueux. - Un blessé

Périgueux, 2 janvier. — Une forte explosion a mis en émoi le petit bourg de Milhac-d'Auberoche. Un cordonnier, Léonard Reynel a fait éclater accidentellement une capsule de dynamite appartenant à son père. Les éclats de l'engin ont enlevé au malheureux jeune homme les premières phalanges des trois premiers doigts de la main gauche.

Mort du général Couston

Valence, 2 janvier. — Le général Couston, ancien colonel des pompiers de Paris, ancien gouverneur militaire de la Corse, est mort des suites d'un accident de voiture.

Arrestation d'un comptable à Paris

Marseille, 2 janvier. — Camille Moch, l'ancien comptable de la Compagnie Niçoise de navigation, qui avait volé pour 30,000 fr. de titres au bureau de Paris, vient d'être arrêté par la police de sûreté.

Le prince Lobanoff au Vatican. — L'impression

Rome, 2 janvier. — La mission du prince Lobanoff près du Souverain Pontife a fait dans les hautes sphères ecclésiastiques une profonde impression.

Le Pape ne dissimule pas la satisfaction qu'il a éprouvée, et la Curie ne fait pas mystère des sentiments du Pape.

Disons, à ce sujet, qu'un diplomate italien, résidant à l'étranger, a exprimé son vif étonnement de voir le prince Lobanoff, diplomate de carrière, choisi comme ambassadeur près du Vatican, alors que le tsar envoyait près du Quirinal le général Ignatieff retiré, comme on sait, de la vie politique.

Un nouveau prétendant

Trente, 2 janvier. — Le comte de Caserta, frère de François II, l'ex-roi de Naples, qui vient de mourir, prépare un manifeste dans lequel il se proclamera héritier du trône des Deux-Siciles et déclarera qu'il prend le nom d'Alphonse Ier.

L'arrestation de Desangles à Barcelone

Paris, 2 janvier. — Le fameux Desangles, qui avait faussé compagnie à l'agent chargé de le conduire à M. Fédée, vient d'être arrêté à Barcelone, où il s'était réfugié, par les policiers Demaille et Tuillier.

Peu curieux de séjourner dans les prisons de cette ville qui ont, paraît-il, une sinistre réputation, Desangles n'a pas exigé qu'on remplit, à son égard, les formalités de l'extradition et il a consenti à suivre les agents en France.

Ces derniers ont eu grand'peine à suivre la piste de Desangles et ils semblent y avoir mis d'autant plus d'acharnement qu'ils avaient à venger et M. Fédée qui fut disgracié et remis simple commissaire de police pour avoir fait sortir de prison sans ordres, le pseudo-mouchard, — et celui de leur camarades qui fut puni de 30 jours de prison pour avoir laissé fuir son prisonnier.

Il est permis de croire que M. Portalis n'a pas été recherché avec autant de ténacité.

Le lieutenant Degouy

Le lieutenant de vaisseau Degouy est porté d'affiche au tableau d'avancement pour le grade de capitaine de frégate. On se souvient que M. Degouy est l'un des deux officiers de marine qui ont été internés à Glatz et mis en liberté par l'empereur d'Allemagne à l'occasion des funérailles de M. Carnot.

Le testament du roi de Naples

Arco, 2 janvier. — Le testament du roi de Naples a été ouvert. L'archiduc Rénier a accepté les fonctions d'exécuteur testamentaire. Le comte de Caserte, frère du roi, hérite de tous ses biens. La fortune du défunt s'élève à plusieurs millions. L'usufruit de la plus grande partie de la fortune est laissé à la reine. Des legs représentant une somme de 880,000 fr. sont institués pour des œuvres de bienfaisance à Naples et à Palerme.

Guillaume II et les socialistes

Berlin, 2 janvier. — L'empereur Guillaume, a la réception des officiers à l'occasion du jour de l'an, leur a adressé un discours dont nous extrayons le passage suivant :

« Comme en 1870, nous sommes en présence d'événements graves. Mais aujourd'hui nos ennemis ne sont pas à l'extérieur, ils sont dans la patrie.

» Dieu, toutefois, nous aidera à triompher, et notre meilleur appui est notre armée. »

L'empereur ne désarme donc pas devant les socialistes et n'a pas renoncé au désir de les atteindre.

Le mouvement particulariste en Allemagne

Le mouvement particulariste s'accentue dans l'Allemagne du Sud et prend des proportions menaçantes. Ce n'est pas sans inquiétude que l'on envisage la rentrée du Reichstag.

Un incendie à Londres -- Huit victimes

Londres, 2 janvier. — Cinq jeunes filles, un homme, une femme et un enfant, ont péri ce matin dans un incendie qui a éclaté dans une blanchisserie française, à Edgware Road, au centre de Londres. Toutes les victimes portent des noms français.

Un directeur d'imprimerie tué par un compositeur à Buda-Pesth

Buda-Pesth, 2 janvier. — Le directeur de la grande imprimerie de l'Athenæum, M. Créry, a été tué d'un coup de revolver par un compositeur congédié, nommé Kurnez, qu'il avait refusé de reprendre. L'assassin, après avoir blessé le domestique de M. Créry, s'est suicidé.

Neiges et mauvais temps

Paris, 2 janvier. — Dans les basses Cévennes, la neige est tombée hier en abondance.

Dans la région du Vigan, le thermomètre descend à 4 degrés au-dessous de 0.

On mande de Lyon que la neige tombe en abondance sur la ville depuis 7 heures du matin.

Gloris, 2 janvier. — Une énorme quantité de neige est tombée dans la région du Todi. On est inquiet sur le sort de trois voyageurs qui, sans guides, sont partis de la ville, il y a deux jours, pour faire une ascension.

Dès que le temps le permettra une colonne de volontaires partira à la recherche des touristes.

Situation météorologique. — Roubaix, 3 janv.— Hauteur barométrique : 748. Température :

A 7	heures du matin	1	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	2	—	au-dessus de zéro.
A 5	— —	1	—	—

Comme Prime extraordinaire

à ses lecteurs, la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente, au prix de **2 francs**, et **2,50** par la poste, un **ALBUM DE MUSIQUE** superbe, composé de romances et de morceaux de piano choisis.

Titres des morceaux :

1. Célèbre Mennet. — 2. Cantate. — 3. Le Gondolier. — 4. Air d'Orphée. — 5. Marche funèbre. — 6. Les Plaintes de la jeune fille. — 7. Le Torrent, valse. — 8. La Truite. — 9. Toulon-Cronstadt, marche. — 10. Sérénade de Don Juan. — 11. Annette, polka. — 12. L'Eloge des larmes. — 13. Polka des Fous. — 14. Chant de Mignon. — 15. Air Favori — 16. La Sérénade. — 17. Polka lente. 18. L'Anneau brisé. — 19. Rodetzky, marche. — 20. Air de Renaud. — 21. La Vie pour le Tsar, mazurka. — 22. Sur l'Eau, Duetto. — 23. Duetto de la Flûte enchantée. — 24. Quadrille des Lanciers. 87890—38982

BONNE ANNÉE A TOUS!

A tout client ancien, à tout client nouveau,
A tout consommateur de Savon du Congo,
J'adresse mes souhaits pour cet an qui commence,
Avec l'expression de ma reconnaissance.
Victor Vaissier, créateur du Savon du Congo.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'éclairage électrique de la Mairie. — Le premier essai de dimanche matin n'avait porté que sur quelques lampes, dans les dépendances de la Mairie, pour constater simplement la production de la lumière; un deuxième, plus décisif, a eu lieu mercredi soir, sur une grande échelle. Il s'agissait cette fois de la salle des adjudications, de la salle des séances du Conseil et du cabinet du Maire.

Les résultats obtenus, au moyen d'un seul moteur et d'un seul dynamo, ont confirmé les prévisions du début, et l'on peut déjà se figurer ce que sera l'éclairage complet de l'édifice, vers le milieu du mois.

L'installation est terminée sur la rue Neuve, au troisième étage (service de la voirie), et au premier, (*service des bâtiments*), où tous les appareils fonctionnent, à l'entière satisfaction du personnel.

Les tramways de Roubaix à Lille.— Mercredi matin, une équipe d'ouvriers a repris le travail, qui avait été arrêté depuis 8 jours, pour la pose des nouveaux rails des tramways à vapeur de Roubaix à Lille. Ces travaux ont été opérés rue Neuve, à la hauteur de la rue des Fabricants.

Le crime de la rue Archimède. — M. le docteur Castiaux, médecin légiste, à Lille, accompagné d'un étudiant en médecine, a fait, mercredi, à neuf heures 1/2 du matin, à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, l'autopsie du père George, de son fils Jules, des époux Equire, et de leur assassin, Louis Dereucq.

A midi, tout était terminé.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — *Journée du mardi 1er janvier.* — Liste des portions ; hommes, femmes, 370 ; enfants, 430. — Refuge de nuit, 29 lits.

Journée du mercredi 2 janvier. — Hommes, femmes, 588 ; enfants, 830 ; refuge, 28 lits.

Les suites d'une rixe.— Dans la nuit de mardi à mercredi, un tisserand de cinquante-deux ans, Joseph Wittoeck, demeurant rue du Parc, sortait d'un cabaret du voisinage, en compagnie de plusieurs autres buveurs, lorsqu'une rixe générale s'engagea, et au cours de la bagarre, il fut le plus maltraité des combattants.

Tant bien que mal il regagna son domicile ; mais on dut, au lever du jour, réclamer l'intervention de M. le docteur Isbecque. Le blessé portait à la tête une plaie contuse, avec décollement du cuir chevelu, qui nécessita son admission à l'hôpital.

Un accident sur la Grande-Place. — Un commissionnaire public, Edouard Bulteau, âgé de cinquante-huit ans, stationnait sur la Grande-Place, lundi soir, vers cinq heures et demie, à l'endroit bien connu, lorsqu'il glissa sur le bord du trottoir et tomba si malheureusement qu'il se fractura le pied droit.

On le transporta dans une maison voisine, où il reçut les premiers soins, en attendant l'arrivée de M. le docteur de Chabert, mandé d'urgence, qui lui appliqua un pansement sommaire, et le fit ensuite admettre à l'Hôtel-Dieu.

Le beurre d'Oostcamp ne se vend plus à la halle, mais on pourra le trouver rue de la Halle, n° 9.

Une rixe. — M. Cordier, commissaire de police, a ouvert une enquête au sujet d'une rixe, qui a eu pour *théâtre, mardi soir, l'estaminet de Mme Delplanque, rue* Nain.

Au cours de cette rixe, M. Jean Huvenne, employé, a reçu d'un garçon de café, Augustin Diéval, demeurant à Lille, rue des Arts, un coup de chope au visage. La *blessure* est assez grave.

M. le docteur Prévost estime que M. Huvenne devra garder la chambre pendant quinze jours.

Arrestation de deux escrocs. — Deux sujets belges, Félix Garez, 52 ans, cuisinier, et Pierre Candan, 33 ans, peintre, le premier habitant le hameau de la Marlière, le second à Mouscron, ont été arrêtés, mercredi après-midi, rue d'Alsace, au moment où ils se présentaient chez les habitants de cette rue réclamant leurs étrennes en se donnant comme employés à l'ébouage.

Ces deux escrocs, qui étaient ivres, ont été emmenés au dépôt du premier arrondissement, où fouillés, ils furent trouvé en possession d'une somme de 20 francs.

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs, caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie de prospectus sur demande. 80053--3608

L'Almanach Hachette, en vente au *Journal de Roubaix.* 88465

Poésies Enfantines, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* — **Annuaires** pour l'année 1895. 39207—88735

L'horaire du voyageur. —*Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,50** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX

Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;
Aux Halles (stalle 124);
Place d'Amiens, Mayot, boul.);
Rue d'Italie, 36;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 155;
Rue du Tilleul, 123;
Boulevard de Strasbourg, 126;
Rue Corneille, 7;
Rue Ma Campagne, 113;
Rue du Collège, 71 bis;
Rue de Cartigny;
Grande-Rue, 285;
Rue de l'Ommelet, 125;
Rue de la Chaussée, 2;
Rue Decrême, 37;
Rue Turgot, 68;
Place de la Gare, 129;
Grande-Rue, 38.

A TOURCOING

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 16.

A CROIX

Rue de la Gare chez M. Duvivier

A LILLE

Rue Royale, 38, épic. Deverney

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

La taxe sur les chiens. — Le délai imparti par le décret du 4 août 1855, pour la déclaration à faire — à la mairie — par les propriétaires de chiens non encore imposés, expire le 15 janvier prochain.

En conséquence les intéressés sont invités à faire cette déclaration avant ladite date, en indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Ceux qui auront fait cette déclaration devront la rectifier, s'il est survenu depuis quelques changements dans le nombre et la destination de leurs chiens.

La taxe sera triplée pour celui qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'aura pas fait de déclaration ; elle sera triplée pour celui qui aura fait une déclaration incomplète ou inexacte.

Lorsqu'un contribuable aura été soumis à un accroissement de taxe, et que, pour l'année suivante, il ne fait pas la déclaration exigée ou fait une déclaration inexacte ou incomplète, la taxe sera triplée dans le premier cas et quadruplée dans le second.

Un vol audacieux. — M. Capelle-Spender, négociant, rue de Tournai, dispose habituellement, à l'entrée de son magasin, à droite et à gauche, deux piles de pièces d'étoffe, qu'on a reliées ensemble par des ficelles.

Dimanche vers 8 heures du soir, M. Capelle, entendant un choc au bas de sa porte, sortit aussitôt et vit que l'une des piles s'était écroulée ; les cordes avaient été coupées ; et on avait emporté les deux pièces de dessous.

M. Capelle vit deux hommes courir à toutes jambes du côté de la Place des Halles ; il se mit à leur poursuite en criant au voleur ; mais il les perdit de vue, à l'angle des rues Carnot et du Bocquet. Il avait remarqué que l'un d'eux portait une casquette en fourrure.

Un jeune garçon qui avait accompagné M. Capelle, et qui l'avait devancé, continua sa course jusqu'au bureau d'octroi du boulevard, suivant toujours les deux voleurs ; mais à cet endroit ils disparurent tout-à-coup.

On informa la police.

Les agents de police Lebrun et Laveze partirent par la rue Neuve-de-Roubaix, et l'agent Six se rendit au boulevard. Il aperçut sur le trottoir, près de la maison de M. Lehoucq, deux individus dont l'un était coiffé d'une casquette en fourrure. L'agent s'approcha d'eux et les engagea à le suivre au poste; mais ils prirent la fuite, l'un à travers la place Thiers dans la direction de la rue de Turenne, et l'autre par l'étroite rue Famelart.

L'agent le suivit, à quinze mètres de distance, en criant au voleur, jusqu'à la Porte-de-Roubaix, et le fuyard fut arrêté par les deux autres agents, Lebrun et Lavezze, qui avaient eu l'ordre de se replier et d'attendre à cet endroit.

L'individu déclara se nommer Alexandre Tailman, né à Croix et demeurant à Roubaix, rue Bayart. Il a soutenu qu'il n'avait pris aucune part au vol, et qu'il ne connaissait pas le compagnon avec lequel il marchait côte à côte, sur le boulevard.

Les deux pièces d'étoffe, d'une valeur de 100 francs, n'ont pas été retrouvées.

L'enterrement civil de Delporte. — L'enterrement de Delporte, le suicidé de dimanche, a eu lieu, mercredi, à 3 heures; quelques personnes seulement, entre autres un de ses frères, suivaient le cercueil.

Nous avons dit que par son testament, il avait réclamé des funérailles civiles et, sur ce même testament, il est dit que si on trouve de l'argent après sa mort, on doit l'employer pour faire dire des messes pour le repos de l'âme de sa femme. Etranges contradictions!

La noyée de dimanche. — *Elle s'appelle Marie Delannoy, veuve Vandeputte, marchande de lingerie, rue de l'Espérance à Roubaix. Elle était sortie de chez elle dimanche matin pour se rendre au marché et on ne l'a plus revue. Elle était âgée de 52ans. Elle a été reconnue par son beau-frère.*

Une série de chutes. — M. Alphonse Corselis, cabaretier à l'estaminet du « Cœur Joyeux, » à l'angle des rues de Roubaix et de la Gare, s'était rendu à Croix, mardi, dans la matinée; en descendant du train, il glissa sur le quai recouvert d'une couche de verglas, et, en tombant, il se fractura la jambe droite. Il a été ramené à Tourcoing en voiture, et a reçu les soins du docteur Beulque.

— Constant Becker, âgé de 41 ans, magasinier, demeurant à Neuville, hameau de la Vieille-Motte, glissa en bas de la bordure du trottoir, en passant, mardi, vers 8 heures du soir, au Pont-de-Neuville, et se fractura aussi la jambe droite. Il a été transporté, en attendant l'arrivée du docteur Hennart, par M. François Viaglevaise, rattacheur, demeurant rue St-Pierre, à l'estaminet de M. Louis Dumortier.

— Mardi, M. V. A..., revenant de Lille par un des derniers trains du soir, glissa sur le quai couvert de verglas, et tomba à la renverse ; il se fit des contusions assez graves au dos et eut le poignet gauche luxé.

Mouveaux. — *Pour l'Hospice.* — Deux quêtes, faites *en faveur de l'Hospice de Mouveaux, par MM. Millescamps*, facteur des postes, à l'estaminet du « Mont-Blanc, » et par M. Duheux, conseiller municipal, à la société l'*Espérance*, ont produit, la première, la somme de 4 fr., la seconde, celle de 6,30.

D'autre part, dans un tronc déposé chez M. Surmont-Deblock, il a été versé une somme de 4,70. Le tout a été versé entre les mains de M. le trésorier de la Société Philanthropique.

Blanc Seau. — *Avis.* — Les conscrits de la classe 1894 et habitant le Blanc-Beau, sont invités à la première réunion privée qui aura lieu chez M. Decottignies, estaminet du Coq Anglais, rue de Mouveaux, Blanc-Seau, samedi 5 janvier courant, à 8 heures 1/2 du soir. Ordre du jour : Entente sur la sortie ; Nomination de la commission ; Versement de la cotisation.

Neuville. — *Une agression à coups de couteau.* — C'est près de la frontière, à Risquons-Tout, dans la partie de ce hameau dépendant de la commune de Neuville, que s'est passée, lundi soir, une sauvage agression.

Charles Ferlin, teinturier, âgé de 22 ans, était attablé avec trois autres ouvriers, MM. Camille Vercambre, Denis Dujardin et Achille Lecroart, à l'estaminet Vancoillie; vers 10 h. 1/2, ils virent entrer en gesticulant le nommé Louis Vandenberghe, âgé de 27 ans, tisserand, demeurant au hameau de Durmont, qui n'avait jamais eu avec eux aucune relation, et à qui ils n'adressèrent pas le moindre mot. Celui-ci commanda un verre de genièvre qu'il laissa sur le comptoir et il sortit.

Les quatre amis partirent peu après : arrivés sur la rue, ils entendirent Vandenberghe, qui se trouvait alors à une cinquantaine de mètres de distance, en face de « la Brasserie », et qui poussait de véritables hurlements.

Le malheureux Ferlin se porta en avant ; « Je n'ai pas peur du plus fort ! il faut que je tue quelqu'un», s'écriait l'énergumène ! Et, apercevant Ferlin : « Tu viens seul ! tu n'est pas trop gros ! » Il le prit aussitôt par l'épaule et lui porta trois coups de couteau à la tête, et un quatrième au côté gauche, sous l'omoplate. Il s'en est fallu de bien peu que cette dernière blessure ne fût mortelle — Vandenberghe prit aussitôt la fuite.

Les amis de Ferlin arrivèrent au moment où il s'affaissait sur le pavé ; il perdait le sang en abondance, et il éprouvait d'atroces souffrances au côté.

On le transporta chez Vercambre, où il fut couché sur une paillasse.

M. le docteur Hennart, qui lui donna des soins, constata sous l'omoplate gauche une blessure profonde de cinq centimètres de long, sur quatre de large, et au-dessus du sourcil gauche une estafilade de 8 centimètres de longueur, sur un de largeur. Les vêtements étaient tout maculés de sang et troués à plus de vingt endroits différents. L'agresseur avait frappé avec une véritable rage. Sauf complications, la vie de Ferlin ne paraissait pas en danger, mais il aura à subir une très longue incapacité de travail.

Vandenbergue a été arrêté le lendemain; il était ivre, a-t-il dit, et ne se souvenait de rien.

Le couteau qui a été retrouvé chez lui est un couteau fermant, à lame très effilée.

Expositions colombophiles. — La société *Union et Progrès* de Tourcoing fera le 6 janvier, et non le 13 comme il avait été antérieurement annoncé, une exposition de ses pigeons roux et meuniers. L'exposition des pigeons de fantaisie de M. Jules Ritaine aura lieu le 13 janvier.

LILLE

Enseignement supérieur et secondaire. — L'*Officiel* du 1er janvier contient plusieurs décrets :

1° Relatif aux épreuves communes des examens pour l'obtention du grade de licencié ès lettres ;

2° Modifiant le décret du 25 juillet 1893, relatif aux études en vue du diplôme de chirurgien-dentiste ;

3° Concernant les établissements d'enseignement supérieur dentaire ;

4° Portant que : Sont admis à subir les examens en vue du diplôme de chirurgien-dentiste, avec dispense du premier de ces examens, les aspirants du doctorat en médecine pourvus de douze inscriptions, qui justifient d'une année de stage dans un service dentaire hospitalier ;

5. Que les aspirants au doctorat en médecine inscrits dans les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie subissent devant ces écoles les 1er, 2e et 3e examens de doctorat ;

6° Que les candidats au baccalauréat ès-sciences complet et de l'enseignement secondaire spécial ajournés pendant les sessions antérieures sont autorisés à se présenter, une dernière fois, pendant une session extraordinaire qui sera ouverte en mars-avril 1895.

7° Que pendant les sessions de juillet-août et d'octobre-novembre 1895, les épreuves écrites de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne ne comprendront, pour les candidats précédemment ajournés, qu'un seul thème de langue vivante, anglais ou allemand, au choix de ces candidats.

Mort de M. Pascal, conseiller municipal. — Nous apprenons la mort de M. Pascal, membre du conseil municipal de Lille, décédé le 1er janvier, vers deux heures de l'après-midi, à la maison de santé de l'hôpital Ste-Eugénie, où il était en traitement depuis plusieurs semaines.

Au dernier renouvellement de 1892, M. Pascal avait été élu au deuxième tour de scrutin par 12,435 voix.

M. Pascal, qui avait exercé la profession d'ouvrier peintre, faisait également partie du conseil des prud'hommes. Sa mort porte à cinq le nombre des vacances dans notre assemblée communale ; les conseillers disparus sont MM. Duthilleul, Faucher, Baggio, Blondel et Pascal, décédés, et M. Defaut, démissionnaire.

Les obsèques seront purement civiles et *auront lieu* vendredi prochain. Le défunt qui laisse, nous dit-on, une certaine fortune, était célibataire et avait perdu sa mère il y a environ un an.

Incendie au quai Vauban. — Mardi soir, un commencement d'incendie s'est déclaré au quai Vauban dans un atelier de ferblanterie, chez M. Desreumaux. Vers cinq heures du soir, Mlle Desreumaux avait allumé une lampe pour servir un client et avait jeté l'allumette dans du *pétrole répandu par terre.*

Le feu éclata soudain, et le pauvre enfant qui attendait qu'on le servit s'enfuit effrayé en criant. Des voisins accoururent et tandis que les pompiers arrivaient ils réussirent à éteindre le feu. Les dégâts d'un millier de francs.

Bourse linière. — Lins du pays. — La fabrication est dans son plein. Les ventes sont difficiles, parce que les détenteurs résistent à la baisse qu'on veut leur faire subir.

Lins de Russie. — Le chiffre d'affaires a été plus important que celui de la semaine précédente. Les lins ont une tendance marquée à la hausse et on en obtient principalement pour les lins rouis à terre.

Fils. — Affaires presque nulles.

Fils de jute. — Assez bon courant d'affaires. Prix sans changement.

Toiles. — Affaires peu actives.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1895. — N° 83

La Grand'Mère

PAR EMILE RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LES VICTIMES

XIII

Pauvre fille !

Ecoute bien céci : En te haïssant comme le frelon introduit dans la ruche, je te haïssais d'instinct, comme si j'eusse deviné quelle serait un jour ton ignoble conduite, deviné que tu deviendrais fatalement une misérable et vile créature !

Maintenant, te voilà renseignée au sujet de ton père et de ta mère, et tu sais ce que je pense de toi ; s'il te reste encore un peu de cœur et de fierté, tu n'as plus qu'une chose à faire ; c'est de t'en aller loin, très loin, afin qu'on n'entende plus parler de toi, et de te cacher si bien *qu'on ne puisse jamais te* retrouver.

— Ainsi, vous me chassez ?

— Oui, oui, je te chasse !

— C'est bien, madame. Du reste, je n'ai pas à vous le cacher, j'avais déjà pris la résolution de m'éloigner de cette maison où j'ai été abreuvée de toutes les amertumes, où j'ai connu toutes les souffrances.

— Eh bien ! va-t'en donc ! hurla madame Lionnet, qui avait les yeux hors de la tête et la bouche écumante, il faut en finir; il y a assez longtemps que ta présence m'est odieuse, que je ne peux plus te voir devant mes yeux ; va-t'en, va-t'en !

Sur ces mots, l'horrible femme s'élança hors de la chambre avec un bond de panthère, et s'éloigna en jetant les dernières baves de sa rage dans des cris et des rugissements rauques.

XIV

Que deviendra-t-elle?

Geneviève poussa une plainte douloureuse et, brisée, anéantie, n'ayant plus, pour ainsi dire, conscience de son être, s'affaissa sur un siège comme une masse. Elle resta inerte, les yeux grands ouverts, secs, brillants, fixés devant elle sur une gravure représentant Madeleine et Marie agenouillées au pied *de la croix.*

Elle avait la tête brûlante, la gorge desséchée, et, à chaque instant, une sorte de tremblement nerveux la secouait violemment.

L'épouvantable scène avait troublé son esprit, la pensée lui échappait. Maintenant un profond silence régnait autour d'elle, et, pendant un long moment, elle crut qu'elle avait été le jouet d'une hallucination ou que ce qui venait de se passer n'était qu'un horrible cauchemar. Mais, peu à peu, en se ranimant, elle revint à ce qui était la douloureuse et effrayante réalité. Le trouble de son esprit se dissipa et il y eut dans son cerveau un choc terrible de pensées tumultueuses.

C'était madame Lionnet avec son regard farouche, sa voix dure, haineuse ; c'était M. Lionnet, qui avait toujours été bon pour elle, qui l'avait tendrement aimée; c'étaient ce bandit et cette femme de rien, cette aventurière qu'on lui avait dit être son père et sa mère ; puis aussi Henri Merson et sa mère, et enfin le baron de Verboise qui, tour à tour, les uns après les autres, se présentaient à sa pensée, passaient et repassaient successivement comme enveloppés dans un tourbillon vertigineux.

En se rappelant les outrageantes paroles de madame Lionnet, elle frémissait dans tout son être.

C'était épouvantable, horrible !

Mais elle avait pris une résolution, elle allait partir. Où irait-elle et que deviendrait-elle ? Elle n'y songeait même pas ; que lui importait ? Sans famille, sans nom, elle n'était plus rien, elle tombait dans le néant, elle n'avait plus rien à attendre de la vie... Oh ! la vie, comme elle en faisait peu de cas, maintenant.

En un instant, tout s'était écroulé autour d'elle et elle était ensevelie, écrasée, broyée sous les décombres. Tout, tout était détruit, ses rêves d'avenir, de bonheur ! Plus d'espérance !... Avec quelle joie elle aurait ouvert ses bras à la mort et comme il lui aurait semblé doux de mourir !

Oui, elle allait partir, il le fallait ; elle ne pouvait plus rester dans cette *maison où tout lui était* reproché, jusqu'au morceau de pain qu'elle mangeait. Elle n'aurait plus à répondre à d'odieuses accusations; elle ne courberait plus la tête sous les injures, les outrages sans raison d'une femme dominée par une haine sauvage et vomis avec une méchanceté infernale. Elle s'en irait loin, oui, bien loin, n'importe où; c'était ce que madame Lionnet demandait, elle le voulait aussi. Elle disparaîtrait, on n'entendrait plus parler d'elle.

Puisque ce qu'elle avait déjà souffert ne comptait pour rien, puisqu'elle était condamnée à être malheureuse toute sa vie, eh bien, elle serait malheureuse, *voilà tout! Elle était sans puissance contre la* terrible fatalité qui la poursuivait depuis sa naissance ; elle devait se résigner à subir sa douloureuse destinée.

Sa mère avait dû horriblement souffrir puisqu'elle avait cherché dans la mort sa délivrance ; sa pauvre mère lui avait laissé, en se suicidant, un héritage de peines et de malheurs, elle acceptait ce triste héritage, et, si ses parents avaient commis des fautes, des crimes, elle serait la victime expiatoire.

En pensant à Henri, sa poitrine se gonfla, il lui sembla qu'une main de fer tordait son cœur, un sanglot lui monta à la gorge et elle se mit à pleurer.

— Je ne le verrai plus, murmura-t-elle, cette fois, tout est fini, bien fini entre nous . Hélas ! quand il se trouvait indigne de moi, c'était moi qui n'étais pas digne de lui ! Noblement, il faisait le sacrifice de son amour ; vaillamment, il renonçait à toutes ses espérances ! C'est bien ; comme lui je renonce à tout, je le dois, c'est le devoir. Oh ! je souffrirai, mais Dieu me donnera la force d'accomplir tous les sacrifices.

Cher Henri, que pensera-t-il, que dira-t-il, quand il apprendra?... Mais il a une mère, lui, pour le consoler... Je le connais, il me plaindra, puis après, n'entendant plus parler de la pauvre Geneviève, ignorant ce que je serai devenue, comprenant qu'il ne doit plus penser à une malheureuse dont la destinée est maudite, il m'oubliera et il fera bien. Moi, je ne l'oublierai pas, et, au milieu des nouvelles et cruelles épreuves qui m'attendent, son souvenir soutiendra mon courage.

Ses larmes redoublèrent à la pensée qu'elle allait aussi s'éloigner de M. Lionnet, qui avait toujours eu pour elle la tendresse d'un véritable père, et que, comme Henri, elle ne le reverrait plus.

Soudain le timbre de la pendule la fit sursauter. Elle jeta les yeux sur le cadran ; c'étaient onze heures qui sonnaient.

— Onze heures ! murmura-t-elle.

Et, de nouveau, sa tête s'inclina pensive...

Devait-elle, à une heure aussi avancée de la nuit, quitter cette maison dont on venait de la chasser, ou attendre au lendemain ?

Elle eut un moment d'hésitation. Mais à l'idée seule de se trouver encore en face de madame Lionnet, elle se sentit traversée par un frisson. Elle se dressa debout, effarée, en s'écriant :

— Non, non, tout de suite !

Mais elle ne pouvait pas partir sans adresser quelques lignes d'adieu à l'homme bon et généreux qui lui avait servi de père, sans le remercier de tout ce qu'il avait fait pour elle, sans lui exprimer les sentiments d'affection et de reconnaissance qu'elle garderait éternellement dans son cœur.

Elle s'assit devant un bureau, orné d'incrustations d'ivoire, qui était un des jolis meubles de sa chambre de jeune fille, prit une plume et écrivit ce qui suit :

« Mon père,

» Madame Lionnet vient de m'apprendre que je » ne suis pas votre fille, que je suis une étrangère » dans votre maison, une pauvre orpheline que » vous avez recueillie par pitié il y a vingt ans et » élevée par charité.

» Vous n'êtes pas mon père, et cependant je ne » peux pas vous appeler autrement que mon père et » mon bienfaiteur. C'est que vous m'avez toujours » aimée comme un père et que mon affection pour » vous est celle d'une fille respectueuse et reconnaissante.

» Enfin, je sais pourquoi madame Lionnet me » haïssait, pourquoi je ne l'aimais pas comme une » fille doit aimer sa mère. Etrangères l'une à l'autre, » nous ne pouvions pas nous aimer, et la place que » j'occupais dans votre maison, près de vous et de » votre fils, justifie pleinement la haine que j'ai eu » le malheur d'inspirer à madame Lionnet.

» Ah ! mon père, j'ai beaucoup souffert des duretés » de madame Lionnet, mais plus horriblement encore » de l'espèce de répulsion que j'éprouvais pour elle » et que sa conduite envers moi avait fait naître ; je » me croyais une fille sans cœur, je me reprochais » cruellement et sans cesse de ne pas aimer ma » mère, je me maudissais, je me considérais comme » un monstre !

» Ah ! mon père, mon père ! si j'avais eu le courage de vous parler de mes terreurs, de mes épouvantes, vous n'auriez pas hésité à m'apprendre » vous-même la vérité.

» Enfin, je sais ; madame Lionnet n'est pas ma » mère, et maintenant, réconciliée avec moi-même, » j'éprouve un grand soulagement. Je ne suis pas » un monstre, je n'ai plus à me maudire !

» Hélas ! ce que je peux maudire aujourd'hui, c'est » mon affreuse destinée !

» Mon père, je vais quitter votre maison où j'occupe une place qui ne m'appartient pas, où j'ai été » trop longtemps un sujet de discorde. Je vais partir. » pour aller où ? Je n'en sais rien. Sans famille, seule » au monde, je me mets sous la protection de Dieu ; » il ne m'abandonnera point, il conduira mes pas.

» Ah ! mon père, avec quel sentiment de profonde » gratitude je vous remercie en ce moment de l'instruction que vous m'avez fait donner; grâce à cette » instruction, dont plus que jamais je sais tout le » prix, je pourrai, j'espère, gagner ma vie.

» Merci, mon père, merci de l'affection que vous » m'avez toujours témoignée et de toutes les bontés » que vous avez eues pour moi.

» Mes larmes coulent et je sens mon cœur se briser ; hélas ! nous allons être séparés pour toujours, » je ne vous verrai plus ! Je vous en prie, je vous en » supplie, ne faites rien pour savoir ce que je serai » devenue, rien pour me retrouver ; je vais quitter » votre maison pour n'y revenir jamais !

» Vous penserez à moi, comme la pauvre Geneviève » pensera à vous ; mais vous vous consolerez en vous » occupant uniquement de l'avenir de votre fils, vous » lui donnerez toute votre tendresse que vous avez » partagée jusqu'à ce jour entre lui et moi. Ah ! dites » à Albert, dites-lui que celle qu'il croyait sa sœur ne » l'oubliera pas et *qu'elle* lui souhaite, avec le bonheur, de porter dignement le nom que vous avez » honoré.

» Quelle que soit la destinée que le ciel me réserve, mon père, votre souvenir et celui de vos » bontés me suivront partout. Votre souvenir me soutiendra dans les épreuves qui m'attendent, il m'aidera à triompher des obstacles que je rencontrerai » sur ma route.

» *Vous êtes bon*, je serai bonne ; comme vous, je » vivrai pour le bien ; je serai patiente, résignée, dévouée, courageuse ; toujours vous serez mon exemple et je m'efforcerai à vous imiter. Je ne m'écarterai jamais des principes d'honneur que vous m'avez » enseignés ; je les garderai en moi comme un précieux héritage.

» En ce moment, mon père, en évoquant le souvenir des leçons que vous m'avez données, quelque » chose me dit que ma destinée ne sera pas aussi affreuse que je la vois, et il me semble entendre une » voix lointaine qui me crie : — Courage, courage, » pauvre Geneviève ; tu dois abandonner le toit qui, » jusqu'à présent, t'a abritée, fais ton devoir ; mais » marche sans crainte ; marche, marche !... Dieu » veille sur toi, il conduira tes pas où tu dois aller ! »

» Je vous embrasse, mon père, de tout mon cœur, » de toute mon âme.

» Adieu, mon père, adieu !

» GENEVIÈVE. »

Elle pleurait à chaudes larmes.

Elle plia sa lettre et la mit dans une enveloppe, sur laquelle elle écrivit : *Personnelle.*

Monsieur
CHARLES LIONNET, négociant.

(*A suivre.*) EMILE RICHEBOURG